N° DP 2021-317 du 17 septembre 2021 - Travaux de déconstruction et de construction d'un Bâtiment d'Enseignement Supérieur en vue du regroupement des formations sur le Campus Mendes France à Roanne - Phase 2 : travaux de construction - Lot 5 « Gros œuvre Maçonnerie » - Avenant n°2 Avec la société VALLORGE SAS

Le Président décide :

- d'approuver l'avenant n°2 au lot n°5 « Gros œuvre Maçonnerie » de l'opération de construction d'un bâtiment d'Enseignement supérieur en vue du regroupement des formations sur le Campus Mendès-France à Roanne avec la société VALLORGE SAS :
- de préciser que cet avenant a pour objet de prendre en compte la simplification des fondations du mur mitoyen et sa reprise, non prévus au marché, mais nécessaires afin de garantir une homogénéité de l'ensemble de l'ouvrage ; de préciser que cette modification entraîne une plus-value d'un montant forfaitaire de 7 382,60 € HT, correspondant

à une augmentation du lot de + 0,89 % et portant le lot 5 à 833 370,32 € HT.

N° DP 2021-318 du 17 septembre 2021 - Travaux de déconstruction et de construction d'un Bâtiment d'Enseignement Supérieur en vue du regroupement des formations sur le Campus Mendes France à Roanne - Phase 2 : travaux de construction - Lot 10 « Serrurerie » - Avenant n°1 Avec la société ROCHE SARL Le Président décide :

- d'approuver l'avenant n°1 au lot n°10 « Serrurerie » des travaux de déconstruction et de construction d'un Bâtiment d'Enseignement Supérieur en vue du regroupement des formations sur le Campus Mendes France à Roanne (Phase 2 : travaux de construction) avec la société ROCHE SARL ;
- de préciser que cet avenant a pour objet de prendre en compte des ajustements techniques pour un montant de + 6 047,00 € HT, correspondant à une plus-value du montant du lot de +9,2%, portant le montant du lot 10 à 71 564,60 € HT.

N° DP 2021-319 du 20 septembre 2021 - Aéroport - Etude de faisabilité pour la réfection de la piste de l'aéroport de Roanne - Marché avec la société SOGETI INGENIERIE AIRPORTS Le Président décide :

- d'attribuer le marché portant « étude de faisabilité pour la réfection de la piste de l'aéroport de Roanne » avec la société SOGETI INGENIERIE AIRPORTS pour un montant forfaitaire de 20 500 € HT ;
- de préciser que ce marché prend effet à sa notification pour un délai de réalisation des études de dix semaines ;
- de dire que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet sur le budget annexe « équipements de tourisme et de loisirs » section investissement.

N° DP 2021-320 du 20 septembre 2021 - Numérique - Abonnement FAS (Frais d'Accès au Service) Fibres optiques noires Pour l'année 2021 - Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec la société AXIONE

Le Président décide :

- d'approuver le marché négocié sans publicité ni mise en concurrence, avec la société AXIONE, portant sur l'abonnement au FAS, Frais d'Accès au Service, fibres optiques noires ;
- de préciser que ce marché est conclu pour l'année 2021, pour un montant forfaitaire de 54 000,00 € HT ;
- de dire que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au Budget Général section de fonctionnement.

N° DP 2021-321 du 21 septembre 2021 - Assainissement - Exploitation des unités de traitement des effluents et ouvrages annexes - Avenant n°3 avec la société SUEZ EAU FRANCE Le Président décide :

- d'approuver l'avenant n°3 au marché exploitation des unités de traitement des effluents et ouvrages annexes avec la société SUEZ EAU France ;
- de préciser que cet avenant a pour objet la création de prix nouveaux ;
- de préciser que cet avenant n'a pas d'incidence financière.

N° DP 2021-322 du 21 septembre 2021 - Transports Urbains - Cession de deux autobus (N°23 et N°73) à la société CAR CASSE 44 - Autobus N°23 Heuliez GX117 immatriculé DA 103 BM et Autobus N°73 Renault AGORA immatriculé CZ 382 AD Le Président décide :